



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE
MALADIE BFC

ACCOMPAGNER POUR REBONDIR

LE SERVICE SOCIAL AU CŒUR
DES PARCOURS DE SANTÉ

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU SERVICE SOCIAL ET ORGANISATION	02
AU PLUS PROCHE DE NOS ASSURÉS	03
CHIFFRES CLÉS 2025	04
QUELQUES EXEMPLES DE PARCOURS ACCOMPAGNÉS PAR LE SERVICE SOCIAL	06
L'ESSAI ENCADRÉ, UN LEVIER DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI > HAUTE-SAÔNE	06
PARCOURS D'ASSURÉ AVEC UNE CRPE > NORD FRANCHE-COMTÉ	07
PARCOURS DE JEAN, TRAVAILLEUR INDÉPENDANT > JURA	08
LES ACTIONS COLLECTIVES À L'APPUI DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	09
ACTION COLLECTIVE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE « EN AVANT! ACTIVEZ VOS POSSIBLES » : BOUGER POUR RETROUVER CONFIANCE > BESANÇON HAUT-DOUBS	09
BURN OUT – COMMENT ONT-ILS ÉTÉ ACCOMPAGNÉ PAR LE SERVICE SOCIAL ? > NIÈVRE	10
POTENTIALIS : UNE MÉTHODE POUR METTRE EN LUMIÈRE SES POTENTIELS > SAÔNE-ET-LOIRE	11
DES ACTIONS PARTENARIALES : SE MOBILISER ENSEMBLE AUTOUR DES ENJEUX DE SANTÉ ET DE MAINTIEN EN EMPLOI	12
FORUM "SANTÉ & TRAVAIL : AGIR À VOS CÔTÉS" – UNE ÉDITION PLÉBISCITÉE PAR LES ENTREPRISES ET LES PARTENAIRES > CÔTE-D'OR	12
UNE ACTION DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES CENTRES DE FORMATIONS ET BILANS DE COMPÉTENCES > YONNE	13
UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES (SPSTI) DE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ	14
À LA RENCONTRE DES SPSTI DE LA RÉGION	14
TOUS IMPLIQUÉS EN PDP - BÂTIR, TRANSMETTRE, PRÉVENIR » : UNE JOURNÉE SUR LA PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE	15

Bilan d'activité 2025 en Bourgogne-Franche-Comté:

Date de parution : Juin 2026

Rédaction: Ombeline SOUHAIT, chargée de mission travail social,
03 80 33 11 55, ombeline.souhait@carsat-bfc.fr.

Mise en page: Service communication-marketing,

Directeur de publication: Francis LEBELLE, Directeur de la Carsat BFC.

PRÉSENTATION DU SERVICE SOCIAL ET ORGANISATION

Le Service social de l'Assurance Maladie est spécialisé dans le domaine de la santé. Il accompagne les assurés du régime dont l'état de santé impacte la vie personnelle, professionnelle, familiale et sociale dans le cadre de la sécurisation des parcours en santé (SPS) et de la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP).

Il intervient en collaboration avec de nombreux services et acteurs : ceux de l'Assurance maladie et des Risques Professionnels, les autres branches de la Sécurité Sociale (retraite, famille, recouvrement), ainsi que des partenaires extra institutionnels présents sur les territoires de vie des assurés (professionnels de santé, SPST¹, Centres communaux d'action sociale, associations, services sociaux des structures hospitalières, Conseils Départementaux, France Travail...). Son intervention se fait prioritairement sur sollicitation ou signalement, après qu'un premier niveau de réponse ait été apporté à l'assuré.

Sa mission consiste à accompagner des personnes confrontées à des situations sociales complexes, en leur proposant un accompagnement personnalisé et attentionné en individuel et / ou en collectif².

Le Service social s'appuie essentiellement sur la complémentarité de 3 métiers :

- > **Les conseiller(e)s service de l'Assurance Maladie (CSAM)** : vitrine du Service social et experts de la gestion de la relation client, chargés d'apporter une réponse de premier niveau,
- > **Les assistant(e)s de Service social (ASS)** : diplômé(e)s d'État, interviennent selon la méthodologie d'intervention sociale (individuel / collectif), ils accueillent la personne et réalisent avec elle une évaluation globale de sa situation dans son environnement social, familial, professionnel...
- > **Les managers** en charge du pilotage de l'activité, du management, de la supervision des équipes, de l'entretien des relations partenariales.

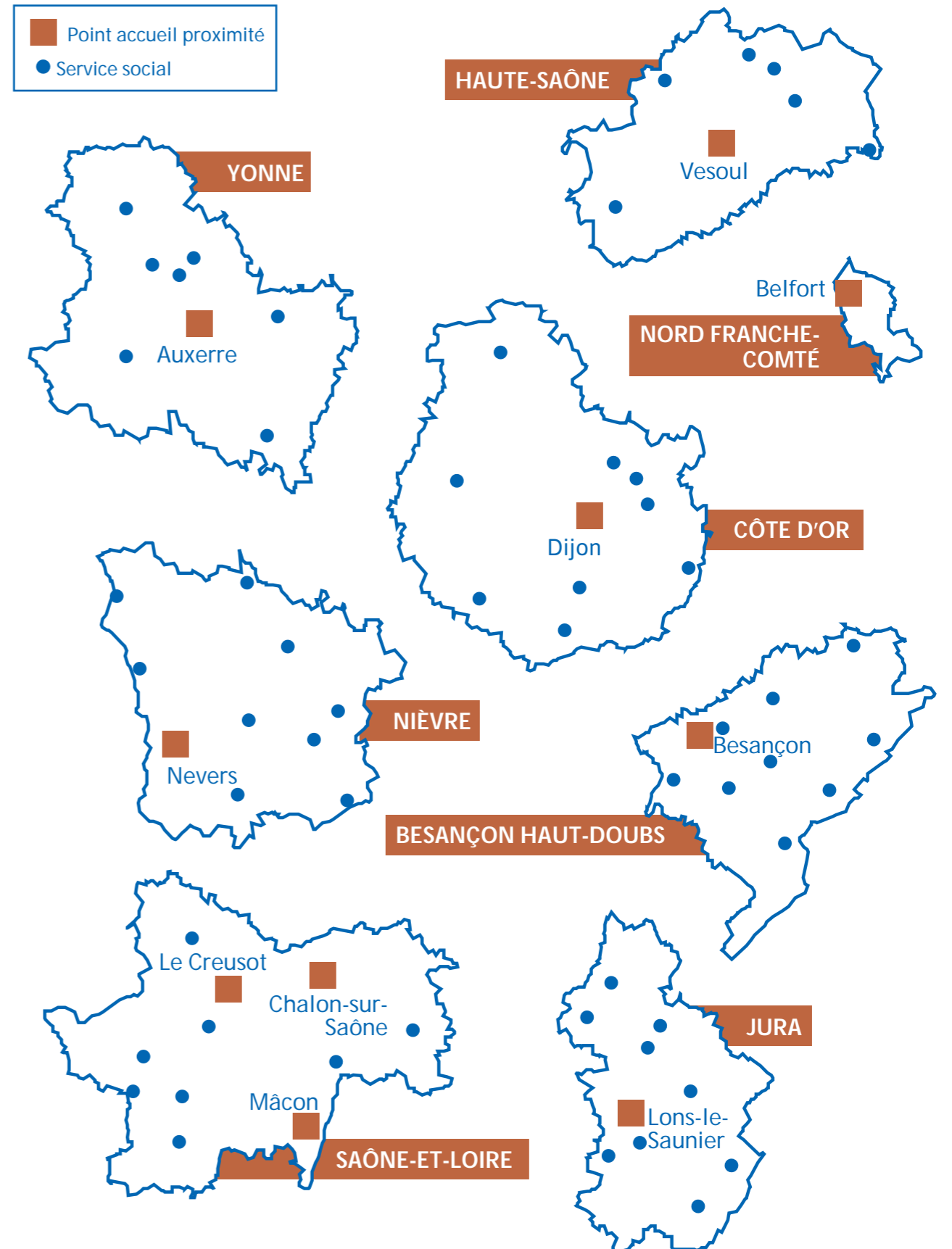
Le niveau régional permet de soutenir les métiers, l'organisation, le pilotage du service social grâce à l'action :

- D'une responsable régionale et d'une responsable adjointe,
- De deux chargées de missions sur les champs du travail social, du pilotage et de la gestion du système d'information,
- D'une coordinatrice relation clients (référence téléphonique régionale, soutien technique aux CSAM, formation des CSAM, transmission d'informations, de consignes... coordination avec les collaborateurs du service social régional),
- De 5 assistant(e)s Service social coordinateurs/coordinatrices techniques (ASCT) : accompagnement technique des pratiques professionnelles, tutorat des nouveaux arrivants, soutiennent la professionnalité.

¹Services de Prévention et de Santé au Travail
²Source Rapport d'activité du service social 2024 (CNAM)

AU PLUS PROCHE DE NOS ASSURÉS

> plus de **70 LIEUX DE RENDEZ-VOUS** avec les assurés qui représentent **3 958 PERMANENCES** en 2025.



CHIFFRES CLÉS 2025

Plus de **14 500** BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS en individuel et/ou en collectif en 2025

6 890 ASSURÉS ACCOMPAGNÉS

en individuel pour sécuriser leur parcours en santé (47%)

7 646 ASSURÉS ACCOMPAGNÉS

dans le cadre de leur maintien en emploi pendant leur arrêt de travail (53%)

Durant l'année 2025, la Direction Médicale de l'Assurance Maladie a orienté **4 152 ASSURÉS** vers le Service social, dont **3 409** ont été accompagnés en PDP (soit 82%)

Les autres détections proviennent des SPST et notamment des cellules PDP, des médecins, de Cap Emploi, des Conseils Départementaux et des assurés eux-mêmes

RELATION CLIENT

3646 dites Service social

un accueil téléphonique des assurés tous les jours de 8h30 à 16h30

Les CSAM assurent l'accueil téléphonique avec une réponse de premier niveau : positionnement d'un rendez-vous si les problématiques rencontrées par les assurés relèvent de nos prérogatives, et/ou orientation vers un / plusieurs partenaires

22 134 appels reçus / traités au Service social, avec un temps moyen d'attente de 40 secondes

95% DES ASSURÉS SATISFAITS

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET SOUTENU

46 589 ENTRETIENS

réalisés en permanence de visu, par téléphone, en visite à domicile, en visioconférence



Pour un assuré, une moyenne de **5 entretiens** durant **9 mois**

46 ACTIONS COLLECTIVES

mises en place en complément de l'accompagnement individuel, qui représentent

473 PARTICIPANTS

L'accompagnement collectif permet aux assurés d'échanger avec des pairs, de bénéficier des ressources issues du groupe et d'apports d'intervenants professionnels qui favorisent la remobilisation. L'accompagnement social collectif vise par le partage d'expériences, de questionnements, de connaissance, à favoriser l'expression du vécu de la maladie et de ses conséquences, la reprise de l'estime de soi, ou encore le maintien des liens sociaux pour rompre l'éventuel isolement et lutter contre le sentiment de solitude.

PROFILS

59% de femmes **ET** **41%** d'hommes

La tranche d'âge la plus représentée est **50-59 ANS (41%)** → **56%** de couples avec ou sans enfant

83% DES BÉNÉFICIAIRES

sont actifs avec un emploi. (96% des bénéficiaires PDP mais 83% au global)

68% DES BÉNÉFICIAIRES sont en arrêt maladie (puis 15% d'invalidité, 13% accident du travail, 4% maladie professionnelle)

579 TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS accompagnés en 2025 (370 en 2024, soit une hausse de 57%)

TOP 3 DES PRÉCONISATIONS

(ce que les assistants de Service social contractualisent avec l'assuré comme actions / démarches à effectuer par ses soins)

10% visites de pré-reprise

9% Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

8% pension d'invalidité

SITUATION AU DÉBUT DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

en 2025 en PDP

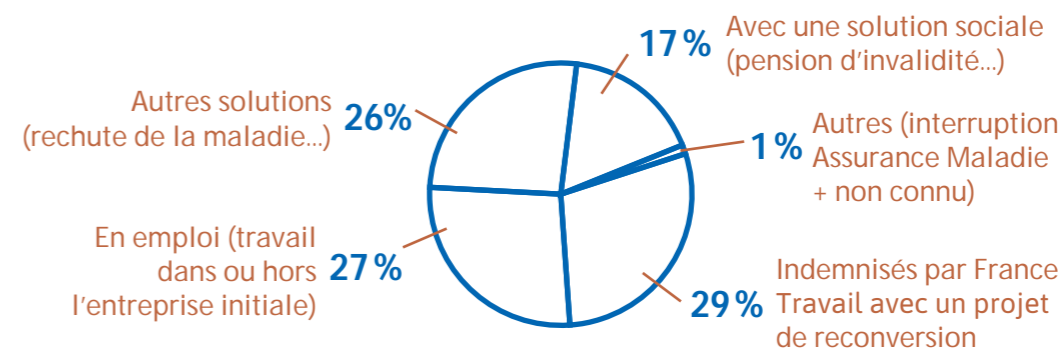
15% MAINTIEN EN EMPLOI³

72% MAINTIEN EN EMPLOI⁴
26% de reclassement dans l'entreprise et 46% de reconversions professionnelles

11% DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

SITUATION À LA CLÔTURE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

en 2025 en PDP



80% de BILANS PDP À 6 MOIS EFFECTUÉS

montrant l'impact de l'accompagnement du Service social :

27% DES ASSURÉS SONT EN EMPLOI, dans ou hors l'entreprise initiale, 6 mois après la fin de l'accompagnement social

BILAN DES ILCO PDP 2025 (Instances Locales de Coordination PDP de l'Assurance Maladie)⁵

Toute action de remobilisation pendant l'arrêt de travail doit faire l'objet d'un accord de la CPAM avant de débiter :

1 092 DOSSIERS ÉTUDIÉS dont

534 essais encadrés (512 en 2024), dont 52% hors l'entreprise initiale et 48% dans l'entreprise initiale

216 bilans de compétences

153 formations

³Arrêt de travail (maladie, accident du travail, maladie professionnelle), apte à occuper son poste en l'adaptant.

⁴Arrêt de travail, reclassement dans l'entreprise et reconversion professionnelle

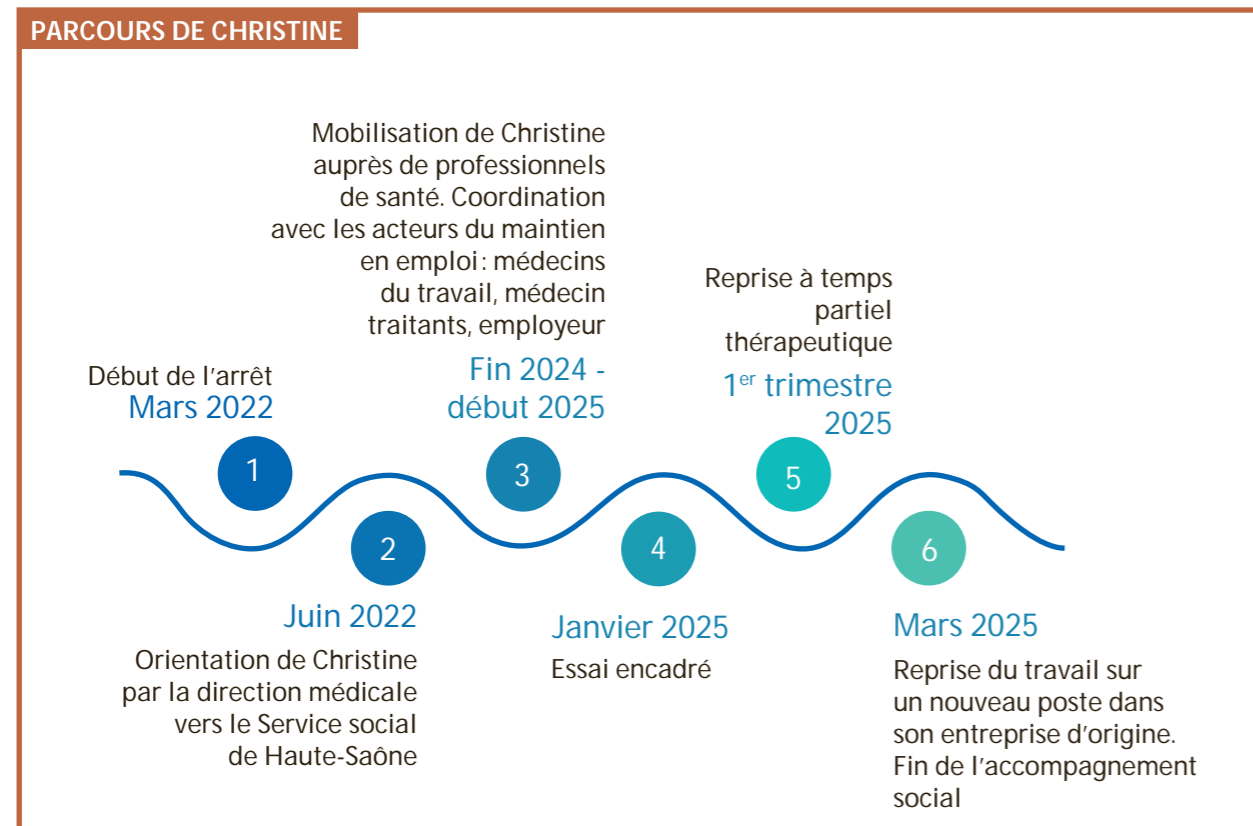
⁵Les ILCO regroupent l'ensemble des acteurs de l'Assurance Maladie : Service social, direction médicale, CPAM, ainsi que des partenaires du champ du maintien en emploi (SPST, Cap Emploi, ou encore Comète). L'objectif est d'effectuer des revues de dossiers, de partager des actualités, ou encore d'organiser des événements partenariaux.

QUELQUES EXEMPLES DE PARCOURS ACCOMPAGNÉS PAR LE SERVICE SOCIAL

L'ESSAI ENCADRÉ, UN LEVIER DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI > HAUTE-SAÔNE

Christine, 45 ans, psychologue du travail en CDI depuis 2009, a été arrêtée en 2022 pour surcharge professionnelle et épuisement. Son arrêt a fortement affecté sa vie personnelle et professionnelle. Elle a bénéficié d'un accompagnement individuel et collectif du Service social de l'Assurance Maladie, en lien avec les acteurs du maintien en emploi. Parallèlement, elle a suivi un parcours de soins adapté à sa situation. Lors d'une visite de pré-reprise, le médecin du travail a préconisé une reconversion professionnelle.

Une concertation entre Christine, son employeur, son médecin traitant, le médecin du travail et l'Assurance Maladie a permis d'envisager un essai encadré⁴ dans le secteur du travail social. Ce dispositif, réalisé sur des demi-journées, lui a permis de tester un nouveau poste dans son entreprise. Elle a pu expérimenter ses capacités, reprendre confiance et découvrir de nouvelles missions. À l'issue de l'essai, elle a progressivement développé ses compétences dans le cadre d'un temps partiel thérapeutique. Depuis mars 2025, elle occupe à temps plein un poste de coordinatrice, avec des aménagements adaptés.



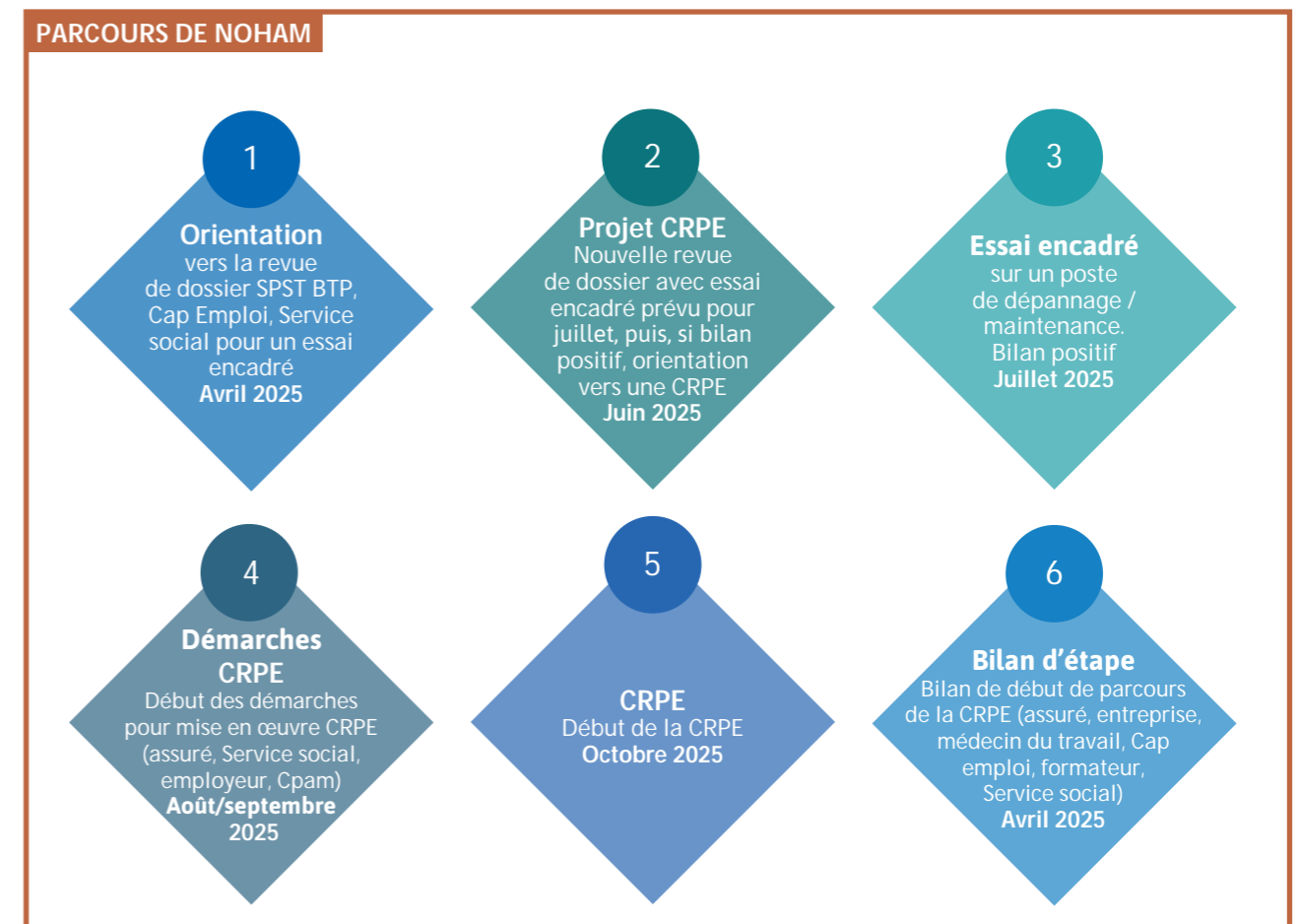
⁴ Permet à un salarié, en arrêt indemnisé, de tester la compatibilité d'un poste avec ses capacités, dans ou hors de son entreprise d'origine. Sa durée est fixée à 14 jours ouvrables, consécutifs ou fractionnés, renouvelable une fois.

PARCOURS D'ASSURÉ AVEC UNE CRPE > NORD FRANCHE-COMTÉ

La Convention de Rééducation Professionnelle en Entreprise (CRPE), dispositif de l'Assurance Maladie, accompagne les salariés menacés d'inaptitude après un arrêt de travail. Elle vise soit la réadaptation au poste initial, soit l'acquisition de nouvelles compétences dans l'entreprise ou une autre. Fondée sur un accord entre salarié, employeur et CPAM, elle organise une formation pratique en situation réelle sur une durée déterminée. Durant cette période, le salarié perçoit des indemnités de la CPAM complétées par l'employeur. Outil majeur de prévention de la désinsertion professionnelle, elle mobilise l'ensemble des acteurs du maintien en emploi.

Le parcours de Noham, installateur/monteur sanitaire, illustre cette dynamique: orienté par le médecin du travail vers un essai encadré, un changement de poste est jugé pertinent. Une coordination étroite entre Service social, employeur, médecin du travail et l'Assurance Maladie permet de construire un projet sécurisé.

Après recueil du consentement et validation administrative, une CRPE de 12 mois débute le 1^{er} octobre 2025 dans le domaine du dépannage et de la maintenance de générateurs thermiques dans la même entreprise. Le suivi régulier assuré par le Service social, Cap Emploi et le médecin du travail garantit la continuité du maintien dans l'emploi.



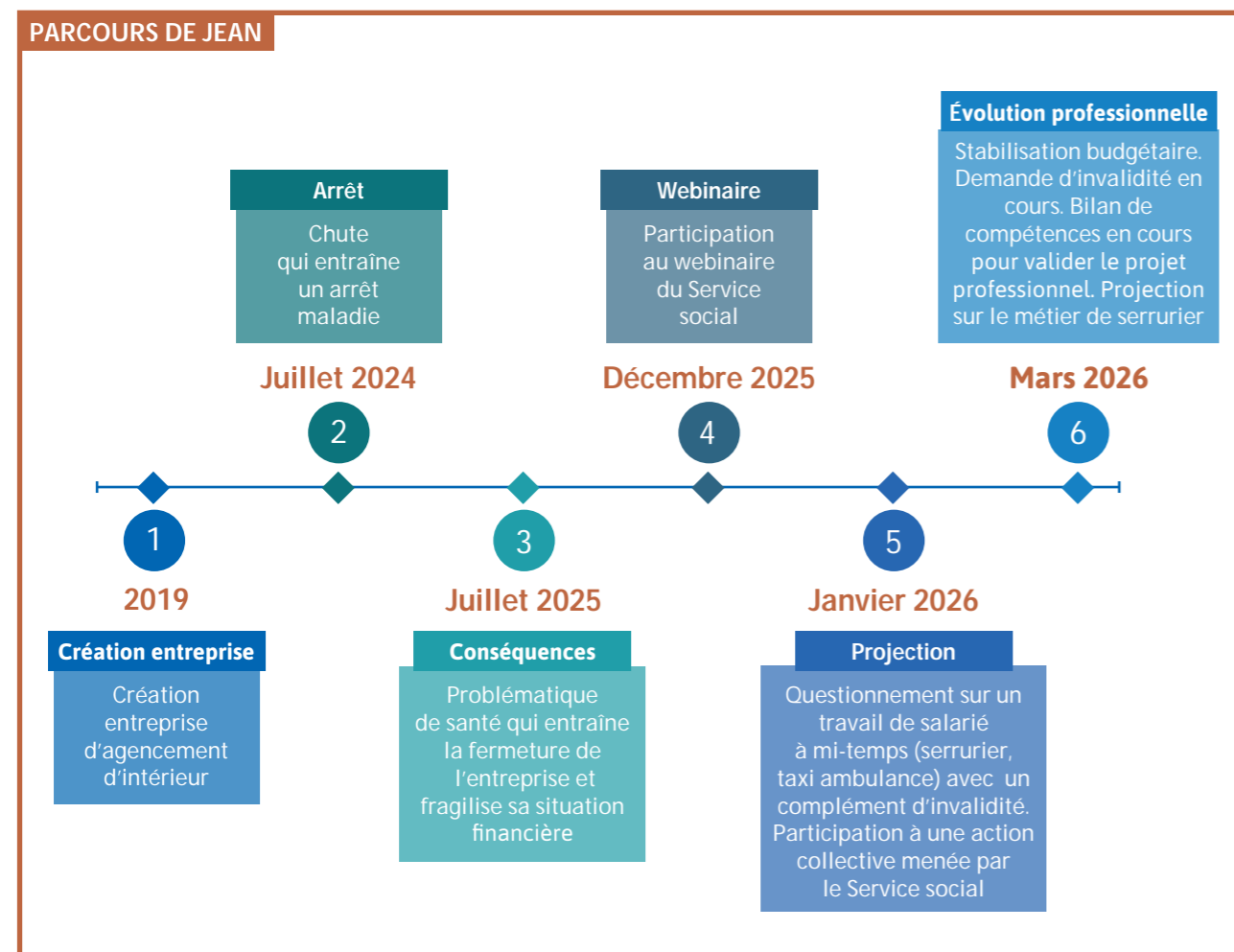
PARCOURS DE JEAN, TRAVAILLEUR INDÉPENDANT > JURA

Dans le cadre d'un webinaire sur les droits sociaux, organisé le 1er décembre 2025 par le Service social du Jura en co-animation avec la CPAM, la Caf et l'Urssaf, un temps d'information et d'échanges a été proposé à un public de travailleurs indépendants.

Les participants étaient principalement des travailleurs indépendants en arrêt de travail et/ou bénéficiaires du RSA et de l'AAH.

Lors de la séquence de questions-réponses, un assuré a sollicité la CPAM afin d'exposer sa situation personnelle.

Découvrez le parcours de Jean, 54 ans, artisan, actuellement en situation d'activité réduite. L'intéressé a interpellé les intervenants sur ses droits et sa prise en charge au regard de sa situation administrative et professionnelle.



LES ACTIONS COLLECTIVES À L'APPUI DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

ACTION COLLECTIVE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE « EN AVANT! ACTIVEZ VOS POSSIBLES »: BOUGER POUR RETROUVER CONFIANCE > BESANÇON HAUT-DOUBS

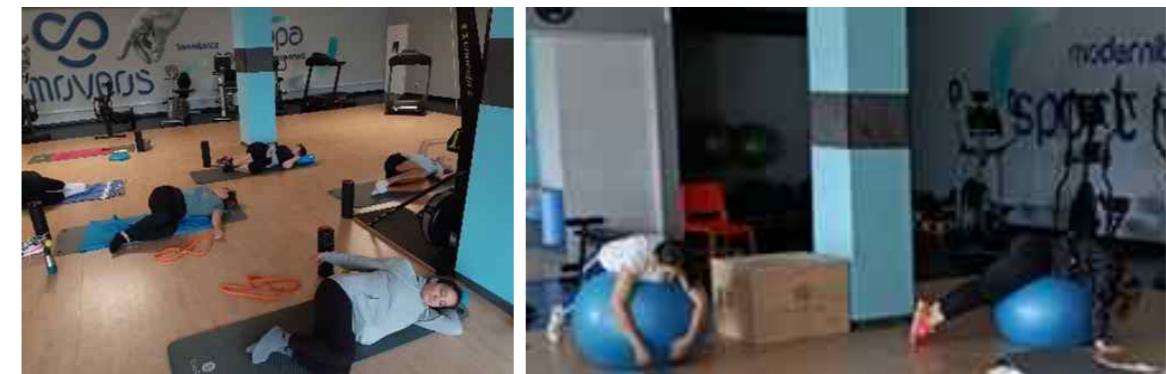
À l'automne 2025, le Service social de l'Assurance Maladie du Doubs a proposé aux assurés en arrêt de travail un cycle inédit : 8 séances d'activité physique adaptée et d'échanges conviviaux.

Objectif: rompre l'isolement, retrouver des sensations positives, reprendre confiance en ses capacités et se projeter vers l'avenir.

Au programme: mobilité douce, gainage, ballon suisse, mais aussi la sarbacane, la boccia et la danse en fauteuil.

Résultat: assiduité élevée, bien-être renforcé, et surtout envie de continuer l'activité physique pour gérer son capital santé.

Une action qui illustre notre engagement pour accompagner autrement et favoriser la reprise d'élan personnel.



BURN OUT – COMMENT ONT-ILS ÉTÉ ACCOMPAGNÉ PAR LE SERVICE SOCIAL ? > NIÈVRE

Le Service social de Nevers propose une action collective pour des assurés en arrêt de travail prolongé et en souffrance professionnelle. Elle offre un espace sécurisé pour comprendre et exprimer leur vécu, reprendre confiance, travailler l'estime de soi et rebondir.

Sur **six séances**, les participants explorent les causes de leur mal-être et identifient leurs ressources. Ils découvrent de nouvelles perspectives d'évolution et amorcent une remobilisation professionnelle.

Les **médiations artistiques** (modelage, peinture, marionnettes, mises en scène) facilitent l'expression de ce qui est difficile à verbaliser. Ces créations deviennent un support de reconstruction personnelle.

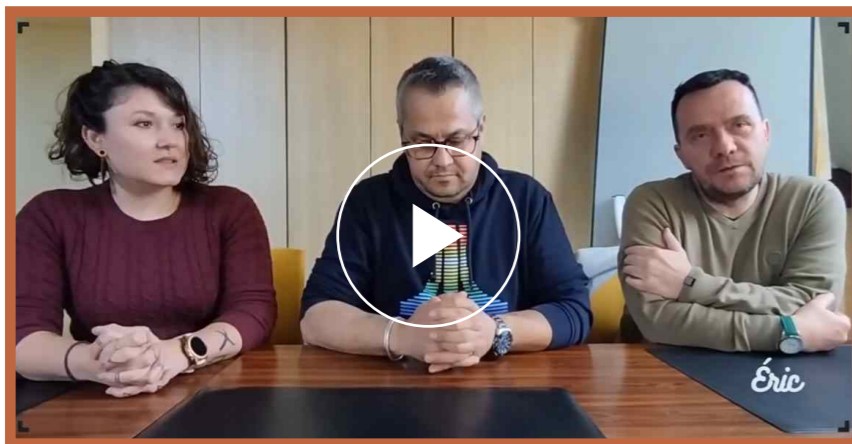
Le groupe favorise l'entraide, l'observation et la prise de recul. Il permet aussi de renouer avec une relation aux autres plus apaisée.

Un temps d'auto-évaluation clôt le parcours pour mesurer les évolutions.

La vidéo témoigne de la force du collectif et de l'impact positif des médiations artistiques sur la reprise de mouvement.

> Découvrez, à travers cette vidéo, les bénéfices observés à l'issue de ces séances :

<https://www.youtube.com/watch?v=3ESBqfE3Pvo>



ou flashez ce QR code :

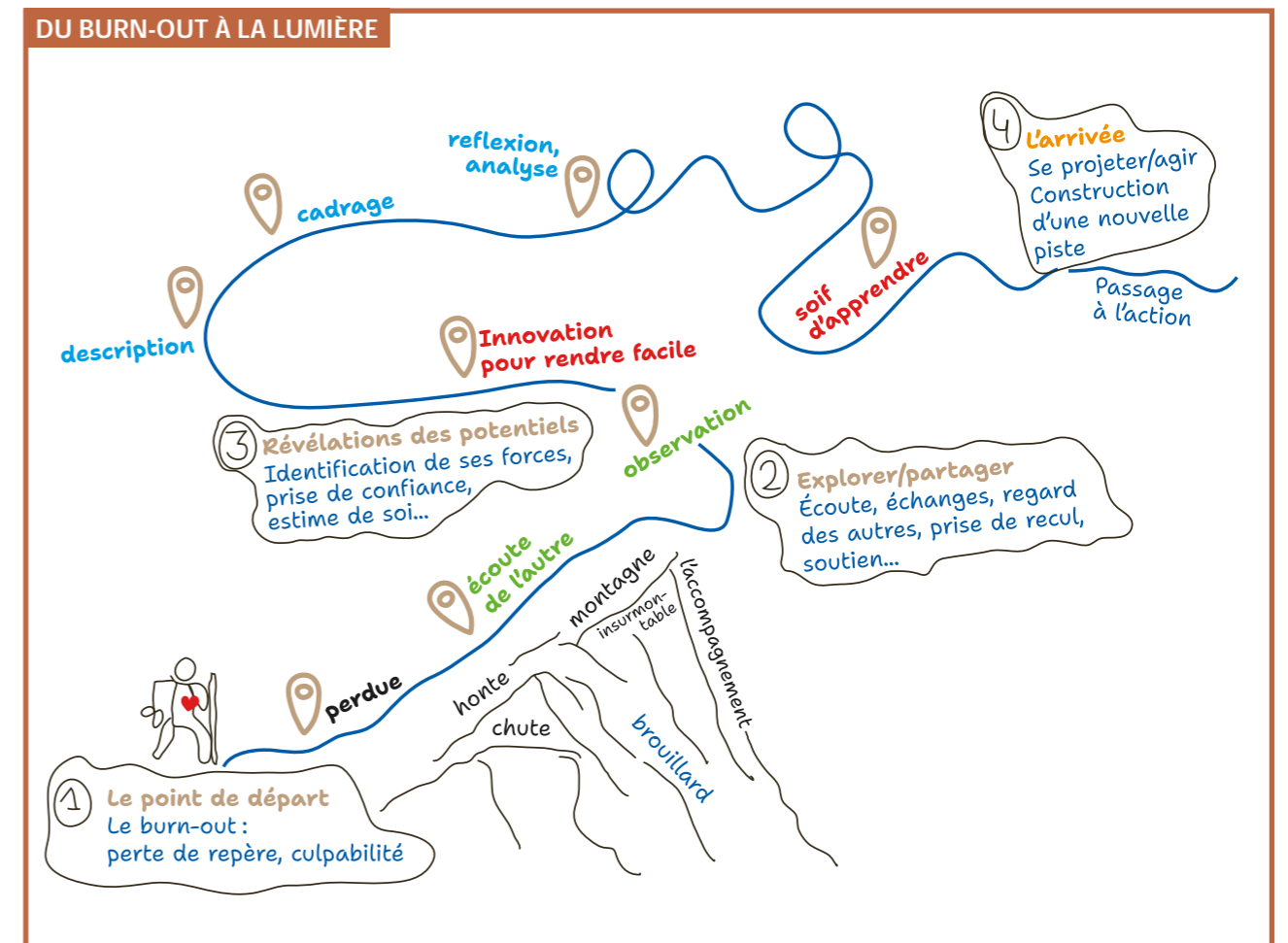


ACTION COLLECTIVE POTENTIALIS > SAÔNE-ET-LOIRE

La méthode Potentialis consiste à identifier et valoriser les potentiels, forces et motivations d'une personne pour construire un projet professionnel cohérent.

Elle aide à reprendre confiance en soi et à repérer des compétences transférables utiles pour changer de métier.

Elle sécurise la reconversion en permettant de définir un projet réaliste, motivant et durable. En 2025 en Saône-et-Loire, 4 actions « à la découverte de mes potentiels ».



> Retrouvez la série de podcasts du Service social consacrés au burn-out :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLdBj1bUJ8NCmkmsA05bFKqj6cQIQD9ZP2>



ou flashez ce QR code :



DES ACTIONS PARTENARIALES: SE MOBILISER ENSEMBLE AUTOUR DES ENJEUX DE SANTÉ ET DE MAINTIEN EN EMPLOI

FORUM "SANTÉ & TRAVAIL: AGIR À VOS CÔTÉS" – UNE ÉDITION PLÉBISCITÉE PAR LES ENTREPRISES ET LES PARTENAIRES > CÔTE-D'OR

En novembre 2025, un forum employeurs « Santé et travail : agir à vos côtés », a été organisé en Côte-d'Or, réunissant des employeurs, des travailleurs indépendants et acteurs de la prévention autour des enjeux de santé et de sécurité au travail.

Cette rencontre, construite avec la mobilisation de nombreux organismes partenaires, a proposé un temps d'échanges et d'information dédié à l'amélioration des conditions de travail, à la prévention des risques professionnels, au maintien en emploi, aux dispositifs d'aides financières ainsi qu'aux démarches liées au départ à la retraite.

Au programme :

- Les participants ont pu s'informer et échanger au travers de stands thématiques animés par des experts, permettant des réponses personnalisées en fonction des situations rencontrées,
- Des flashes informations ont également permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles telles que les risques psychosociaux, les troubles musculosquelettiques et les gestes de premiers secours.

Ce forum a favorisé des échanges directs et opérationnels entre les participants et les partenaires présents, contribuant à renforcer la compréhension des dispositifs existants et leur appropriation. Cette mobilisation partenariale illustre l'intérêt de ces formats de proximité, combinant information, conseil et accompagnement autour des enjeux de santé au travail.



UNE ACTION DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES CENTRES DE FORMATIONS ET BILANS DE COMPÉTENCES > YONNE

Le Service social de l'Assurance Maladie de l'Yonne a réuni le 21 janvier 2025 une dizaine de responsables de centres de formation pour renforcer la coopération autour de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP). Cette rencontre, organisée avec la Direction Médicale et la CPAM 89 visait à harmoniser les pratiques et à améliorer l'accompagnement des assurés fragilisés par la maladie. Les échanges ont permis de clarifier les modalités de mise en œuvre de la PDP et d'adapter plus finement les parcours des personnes concernées.

Le rôle central de l'Instance Locale de Coordination (ILCO) a été rappelé, notamment pour soutenir les salariés confrontés à des problèmes de santé. Les participants ont souligné l'importance de sensibiliser l'ensemble des partenaires afin de prévenir durablement la désinsertion professionnelle.

Une évolution majeure a été présentée: les centres de formation peuvent désormais saisir directement la CPAM. Cette nouvelle procédure vise à simplifier les démarches et à fluidifier les parcours. Elle doit également renforcer l'efficacité globale de l'accompagnement proposé aux assurés. La rencontre s'inscrit dans une dynamique territoriale positive et collaborative. Elle illustre la synergie des acteurs mobilisés autour des parcours de santé complexes.



UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES (SPSTI) DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

À LA RENCONTRE DES SPSTI DE LA RÉGION

Des visites auprès des 7 SPSTI (AIST21, AST25, OPSAT, MTN58, MT71, AIST89, SPST BTP) ont été menées entre le 10 octobre 2025 et le 26 janvier 2026, avec pour objectifs :

- D'échanger sur nos actualités respectives,
- De mettre en lumière les synergies et opportunités de collaboration entre nos services,
- D'avoir une vision régionale de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (articulations entre les Instances Locales de Coordination PDP Assurance Maladie et les cellules PDP des SPSTI, implications dans le 4^e Plan Régional Santé Travail, engagements dans le cadre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens).

Des thématiques fortes sont ressorties de nos échanges, telles que nos projets communs, la promotion du rendez-vous de liaison dans le cadre des CPOM, ou encore du partage de statistiques.

Des collaborations communes ont émergé lors des rencontres : permanences du Service social dans les locaux des SPSTI, co animation de réunions d'informations collectives, ou encore sensibilisations des SPSTI aux dispositifs et mesures de remobilisation de l'Assurance Maladie. Ces résultats très positifs confirment l'intérêt de réitérer ces rencontres régulièrement.



« TOUS IMPLIQUÉS EN PDP - BÂTIR, TRANSMETTRE, PRÉVENIR » : UNE JOURNÉE SUR LA PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Le 1^{er} avril 2025, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, le SPST BTP et les acteurs de l'Assurance Maladie (Service social, direction des risques professionnels, direction médicale, CPAM) se sont réunis dans le cadre d'une journée partenariale consacrée à la prévention de la désinsertion professionnelle.

Les objectifs de cette rencontre étaient de mieux se connaître entre partenaires, de renforcer la compréhension des outils de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) et de consolider les dynamiques de coopération.

Cette journée s'est articulée autour d'un temps de présentation des organismes et des éléments de contexte, d'une table ronde réunissant le SPST BTP et l'Assurance Maladie, ainsi que d'un focus sur le FIPU⁵. Des ateliers thématiques ont également permis d'approfondir plusieurs dispositifs, notamment l'essai encadré, la CRPE⁶ et le rôle de facilitateur en PDP.

Cette journée de rencontre a été très appréciée : 95% des participants sont satisfaits de la plénière, 97% sont satisfaits des ateliers : *« J'ai mieux compris l'importance de l'anticipation pour mettre en place le FIPU et l'essai encadré »*.

Cette rencontre a également permis de faciliter la mise en oeuvre de la cellule PDP au sein du SPST BTP.

Carsat Retraite & Santé au travail Bourgogne-Franche-Comté
l'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun
SPST BTP

TOUS IMPLIQUÉS EN PDP

BÂTIR, TRANSMETTRE, PRÉVENIR

1^{ER} AVRIL 2025
9H00 - 16H30
MAISON DE L'INNOVATION À DIJON

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES POUR MIEUX APPRÉHENDER LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE ET RENFORCER NOTRE PARTENARIAT AU SERVICE DES SALARIÉS/ASSURÉS !

INSCRIPTIONS : <https://bit.ly/journéepartenariale>



SITE MAINTIEN EN EMPLOI

MAINTIEN EN EMPLOI ET PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE.

Un site pour vous accompagner :



ou flashez ce QR code :



maintienemploi.carsat-bfc.fr

Vous y retrouverez :

- Des réponses concrètes aux questions fréquentes: retour au travail après un arrêt, aménagement de poste, reconversion, aides disponibles...
- Des informations sur les droits, les démarches et les dispositifs d'accompagnement,
- Des contenus multimédias (podcasts, webinaires, vidéos),
- Une présentation des partenaires locaux et nationaux

Quelque soit votre profil:

EMPLOYEURS

Des parcours sur mesure selon les problématiques auxquelles vous êtes confrontés!

- Un salarié évoque des difficultés dans son travail, que faire ?
- Un de mes salariés est régulièrement en arrêt, que puis-je faire ?
- J'emploie un salarié avec une maladie évolutive ou un handicap, comment l'intégrer ou l'accompagner ?
- J'ai un salarié en arrêt maladie longue durée, que faire ?
- Je n'ai pas de solution de reclassement ou d'aménagement, comment faire ?

ASSURÉS

La Carsat et ses partenaires vous accompagnent à chaque étape :

- Votre travail ou vos conditions présentent un risque pour votre santé,
- Vous êtes en arrêt (maladie, accident du travail, maladie professionnelle) et vous vous interrogez sur votre reprise.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Un accompagnement et des aides spécifiques. Maladie, handicap, arrêt ou difficultés à poursuivre votre activité :

- Informez-vous sur vos droits et les démarches à suivre,
- Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé (individuel ou collectif),
- Accédez à des aides financières et à l'adaptation de votre activité,
- Envisagez une reconversion compatible avec votre santé.



Un Service social spécialisé en santé avec des entretiens confidentiels

95%
des assurés
accompagnés
satisfaits

71 points
d'accueil dans
la région



3646 dites "Service social"

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Partout sur le territoire,
le Service social vous reçoit
au plus près de votre lieu
d'habitation. Un assistant
de Service social diplômé d'état
vous accompagne, à votre rythme
dans votre projet compatible avec
votre état de santé, et fait le lien avec
les partenaires.

